

Nouvelles compétences, anciennes méthodes ?

Mouvements et contre-mouvements
dans l'école et la formation des enseignants :
le cas de Genève et de la Suisse

Olivier Maulini
Université de Genève
Laboratoire Innovation-Formation-Education (LIFE)
8 décembre 2008

Switzerland

Administrative Divisions

- International boundary
 - · - · - Canton boundary
 - ★ National capital
 - ⊙ Canton capital
- 0 20 40 Kilometers
0 20 40 Miles

Lambert Conformal Conic Projection, SP 46N/48N

1	Aargau	14	Nidwalden
2	Appenzell Ausser-Rhoden	15	Obwalden
3	Appenzell Inner-Rhoden	16	Sankt Gallen
4	Basel-Landschaft	17	Schaffhausen
5	Basel-Stadt	18	Schwyz
6	Bern	19	Solothurn
7	Fribourg	20	Thurgau
8	Genève	21	Ticino
9	Glarus	22	Uri
10	Graubünden	23	Valais
11	Jura	24	Vaud
12	Luzern	25	Zug
13	Neuchâtel	26	Zürich



1. L'école et la formation des enseignants, à Genève et en Suisse

- Une cause nationale, des débats cantonaux
 - 26 systèmes de formation
 - Effet PISA et scrutins cantonaux
- Coordination = stabilisation ?
 - Formation des élèves : le projet *Harmos*
 - Formation des maîtres : les Hautes écoles pédagogiques

2. L'école, donc les enseignants, donc leur formation en questions

- 1999-2005 . Enseignants et chercheurs « main dans la main »
 - La tradition genevoise
 - Une université « qui a des choses à dire... »
- 2005-2008. Question scolaire et effet domino
 - Angoisse, réaction, exclusion
 - La pédagogie comme problème

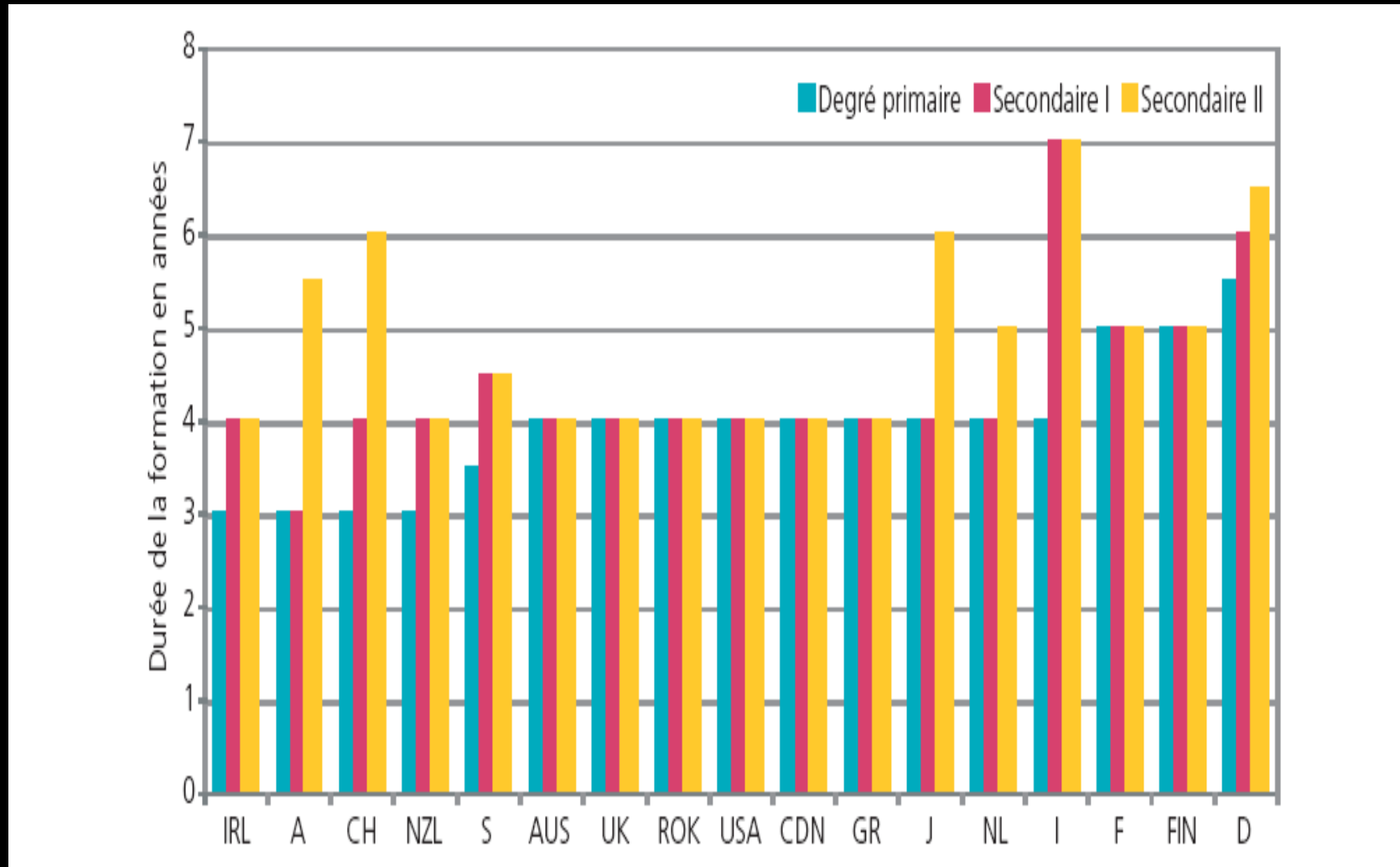
« À l'évidence, la formation d'instituteur justifie une formation théorique de 180 crédits complétée par un stage pratique au front des classes. Il serait toutefois disproportionné sinon absurde d'exiger, pour l'activité visée d'instituteur, un master, soit 300 crédits nécessitant dans la règle près de cinq ans d'études. (...) Sans même évoquer d'éventuelles conséquences financières tant pour l'université que pour l'Etat employeur et les futurs instituteurs, on ne peut envisager de dilater la formation d'un instituteur à l'égal de celle d'un avocat, d'un architecte, voire d'un médecin. L'expérience pratique de l'instituteur demeure incomparable, si bonne soit sa formation théorique. » (PL 9500, 2005)

« A Genève, les candidats à l'enseignement doivent suivre une formation universitaire de cinq ans avant de pouvoir prétendre à un diplôme qui leur permettra d'exercer leur métier. C'est trop long. Le résultat de cette politique est que nous formons, au sein de la Faculté, des enseignants qui ont dû acquérir un vaste savoir théorique sur cinq ans, mais qui ont été moins que dans d'autres cantons confrontés à des situations pratiques. Or la conduite pratique d'une classe est la base nécessaire à l'enseignement. De plus, l'enseignement prodigué à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, quelle que soit sa qualité, se revendique comme un enseignement universitaire qui, au besoin, doit pouvoir se détacher des contingences professionnelles et des obligations de l'Etat-employeur. C'est pourquoi, si la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation a tout son sens dans l'idée notamment de sa liberté académique, elle est en revanche moins adaptée à la mission que souhaite lui confier l'Etat, à savoir la formation pratique du personnel enseignant. À plus forte raison lorsqu'on sait que la quasi-totalité des cadres de cette Faculté se revendiquent de choix pédagogiques en opposition frontale avec ceux plébiscités par le peuple genevois lors de la votation de 2006 [sur les notes] et confirmés quelques mois plus tard par le règlement d'application. Il importe donc de permettre l'apprentissage d'une pluralité de méthodes. » (PL 10316, 2008)

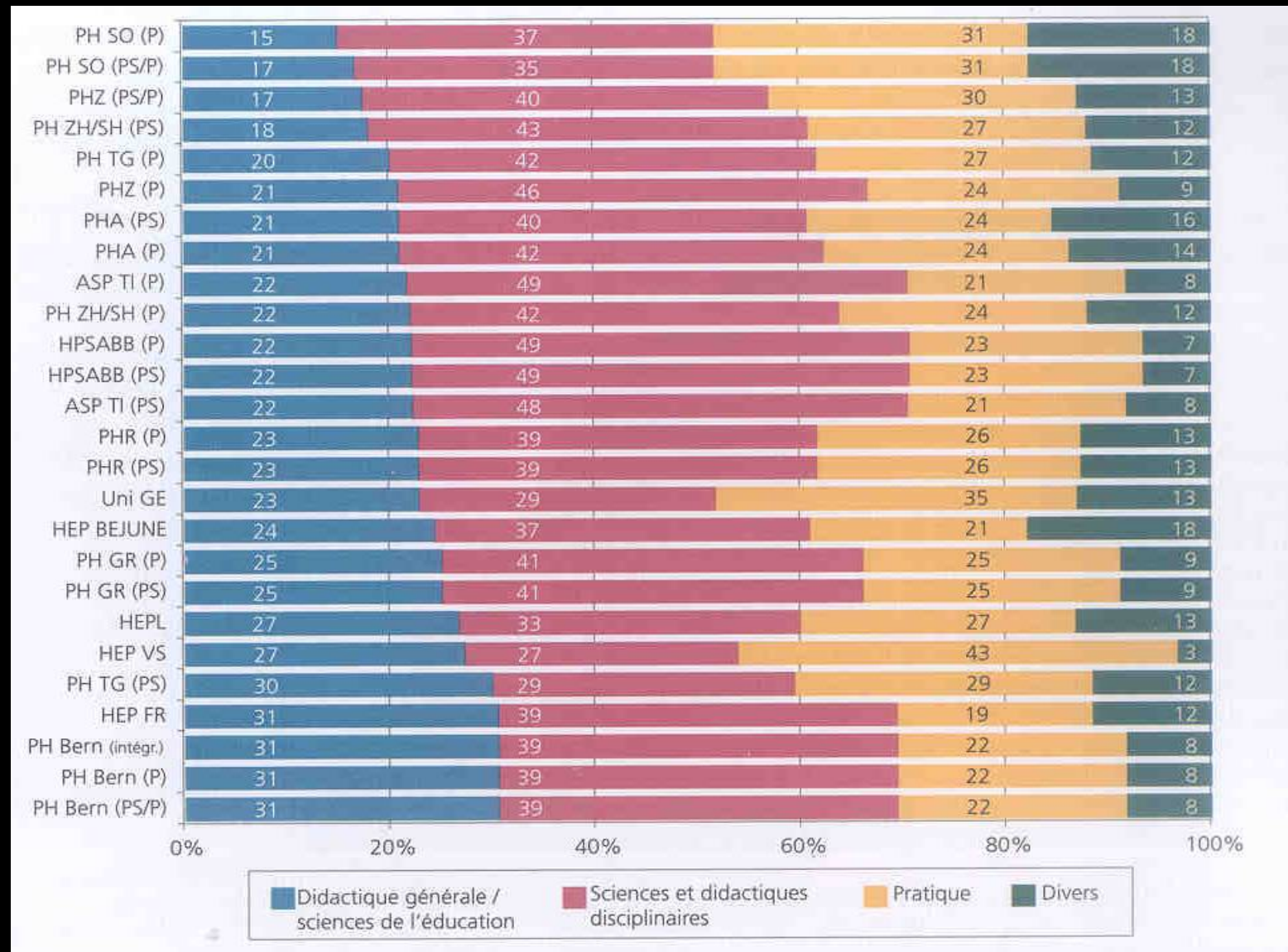
3. Une formation, trois défauts

- Une formation trop longue ?
 - Une logique en escaliers
 - Un métier décomposé
- Une formation trop théorique ?
 - Le primat de la pratique...
 - ...et des préjugés ?
- Une formation trop critique ?
 - Les paradoxes de la professionnalisation

Graphique 1 : durée de la formation des maîtres dans différents pays
[Source : Centre suisse pour la recherche en éducation, 2007]



Graphique 2 : proportion de formation pratique dans les HEP
 [Source : Centre suisse pour la recherche en éducation, 2007]



Conclusion : initiatives d'en bas, sortie par le haut ?

- A la recherche du point d'achoppement
- La rhétorique des « talents »
- Relativité des attentes, absolu de la sélection, nocivité du questionnement
- Genève « à l'avant-garde du retour en arrière... »
- Arbitrer, ignorer ou participer aux débats sur l'éducation ?

Merci de votre attention.

Olivier.Maulini@unige.ch